

Séance ordinaire du 13 septembre 2010



2010-09
207

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce treizième jour de septembre 2010 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy
Siège # 2 M. Richard Morin
Siège # 3 M. Normand Pouliot

Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

Mme Nathalie Gagnon, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

Mme Lise Roy, conseillère au siège # 1, fait promotion de la soirée hommage aux bénévoles qui se tiendra au Centre Sportif La Guadeloupe, le 23 octobre 2010.

Elle demande aux organismes de bien vouloir confirmer leur présence au 418-459-6811.

2010-09
208

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
- 3 - Adoption de l'ordre du jour

- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 9 août 2010
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en août 2010 et des engagements du mois suivant.
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - Pavage du stationnement (ARENA)
 - 9.3 - Vérification externe ARENA
 - 9.4 - Projets de lotissement
 - 9.5 - Offre de service Mission HGE inc.
 - 9.6 - Soumission Pompaaction
 - 9.7 - Entretien des trottoirs, 8e rue Est
 - 9.8 - Mandat Genivar
 - 9.9 - Demande de prolongation, Motel Constell'O
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois précédent et prévisions du mois courant
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Rencontre à prévoir avec UPA
 - 11.03 - CPTAQ Décision concernant l'article 59
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois d'août 2010 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de août 2010
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Renouvellement du contrat d'assurances responsabilités
 - 12.06 - Renouvellement du contrat AZIMUT
- 13 - Législation
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

12.07 - Renouvellement du contrat d'assurances collectives

Adopté unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 9 AOÛT 2010

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 9 AOÛT 2010 :

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 9 août 2010, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 9 août 2010, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session du 13 septembre 2010. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois d'août est de 46.85 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2010 est de 782 tonnes métriques, soit une moyenne de 65.17 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2010-09
210

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Madame la mairesse dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19 H, le 7 juillet 2010

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 7 juillet 2010 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2010-09
211** **08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN 2010 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT.**

8.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN AOÛT 2010 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT:

Attendu l'étude par le Comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le Service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M Richard Morin et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'août 2010 pour un montant de 5 279.43 \$.
- engagements du mois de septembre 2010 reliés au service d'incendie, au montant de 14 525 \$.

Adoptée unanimement.

**2010-09
212** **09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :**
09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Madame la mairesse dépose les procès verbaux des réunions du comité des travaux publics, tenues depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter les procès verbaux des réunions suivantes du comité des travaux publics et des recommandations qu'ils contiennent:

- Réunion du 7 septembre 2010

Adoptée unanimement.

**2010-09
213** **09.02 - PAVAGE DU STATIONNEMENT (ARENA)**

9.02 - PAVAGE DU STATIONNEMENT (ARENA) :

Attendu le rapport du directeur général concernant l'affectation des dépenses du règlement 391-2008

Attendu que la proposition de Pavage Sartigan Ltée de fournir le mélange bitumineux au même prix que la soumission de pavage du règlement 405-2009 savoir: 133\$ /tonne métrique

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser le pavage du stationnement de l'aréna, à même les coûts de règlement d'emprunt 391-2008, au montant approximatif de 65,980\$ + taxes.
- de retenir la proposition de Pavage Sartigan Ltée

Adoptée unanimement.

**2010-09
214**

09.03 - VÉRIFICATION EXTERNE ARENA

9.03 - VÉRIFICATION EXTERNE (ARENA) :

Attendu l'obligation, au protocole d'aide du Ministère du loisir et des sports, de préparation d'un rapport de vérification externe, à la fin des travaux, concernant le règlement 391-2008

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de mandater les firmes d'experts conseil suivantes pour la préparation du rapport de vérification externe concernant le règlement 391-2008:

- RCGT (Thetford Mines) pour la partie comptable
- Génivar (St-Georges) pour la partie technique et la conformité des travaux

Adoptée unanimement.

09.04 - PROJETS DE LOTISSEMENT

9.04 - PROJETS DE LOTISSEMENT :

Dépôt des projets de lotissement préparés par l'arpenteur géomètre M. Francis Carrier;

Le comité des travaux publics évaluera la portée financière de chacun des projets. Il préparera des recommandations visant à optimiser l'utilisation de l'espace et la réduction des coûts. Le conseil pourra, par la suite, confirmer la vente des terrains déjà réservés pour certains clients.

Réunion de comité des travaux publics

Lundi 20 septembre 2010, 19.00 hrs, Hôtel de ville La Guadeloupe

**2010-09
215**

09.05 - OFFRE DE SERVICE MISSION HGE INC.

9.05 - OFFRE DE SERVICE MISSION HGE INC.

Attendu que le comité des travaux publics recommande de procéder à une recherche de site de production d'eau potable sur la propriété de la municipalité.

Attendu le dépôt de la proposition de Mission HGE inc

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité

- d'adopter la soumission de Mission HGE inc. Pour la réalisation de tests sismiques sur le lot 15 B-P du Rang 6 du Canton de Forsyth, propriété de la municipalité de La Guadeloupe, au montant de 9,980.00\$ + taxes.

Adoptée unanimement.

**2010-09
216**

09.06 - SOUMISSION POMPACTION

9.06 - REMPLACEMENT DE POMPES À L'USINE D'ÉPURATION:

Attendu la recommandation du comité des travaux publics et de la firme d'ingénieur à l'effet de ne plus réparer les pompes soufflantes désuètes de l'usine d'épuration mais de les remplacer par des neuves.

Attendu les propositions de Atlantis inc. et Pompaaction inc. déposées devant ce conseil

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de Pompaaction inc (option # 2) au montant de 11 310 \$ + taxes. La soumission plus basse de Atlantis inc. n'a pas été retenue, l'équipement proposé étant jugé non conforme aux besoins de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2010-09
217**

09.07 - ENTRETIEN DES TROTTOIRS, 8E RUE EST

9.07 - ENTRETIEN DES TROTTOIRS, 8e RUE EST :

Attendu la recommandation du comité des travaux publics de procéder en sous-traitance pour l'entretien d'hiver des trottoirs de la 8e Rue Est;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- de confier en sous-traitance, lors de grosses chutes de neige ou tempêtes, le déneigement des trottoirs de la 8e Rue Est;
- de recourir, sans processus d'appel d'offres, aux services des fournisseurs suivants:

- M. Gérald Poulin
- M. Janot Létourneau

Adoptée unanimement.

**2010-09
218**

09.08 - MANDAT GENIVAR

9.08 - TAXE SUR L'ESSENCE 2, MANDAT GÉNIVAR:

Attendu la décision gouvernementale de proposer un volet 2 du programme d'infrastructures liées à la taxe sur l'essence.

Attendu que ce programme nécessite la présentation de plans préliminaires et d'estimés de travaux, signés par un ingénieur;

Attendu la proposition de Génivar inc. déposée devant ce conseil

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la proposition de Génivar inc. (en mode tarif horaire modulé en fonction de l'expertise utilisée) pour la préparation du dossier "taxe sur l'essence 2" à soumettre au Ministère des Affaires Municipales du Québec
- de vérifier la facture lors de son entré pour s'assurer que le montant facturé est le même que dans la proposition.

Adoptée unanimement.

**2010-09
219**

09.09 - DEMANDE DE PROLONGATION, MOTEL CONSTELL'O

9.09 DEMANDE DE PROLONGATION, MOTEL CONSTELL'O

Attendu les avis du 5 juillet 2010 et du 15 août 2010 demandant au propriétaire du Motel Constell'O de rendre conforme, avant le 15 septembre 2010 ses raccordements à l'égout sanitaire (Motel et résidence)

Attendu la demande de prolongation de délai déposée par le propriétaire

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot et résolu à l'unanimité d'autoriser une prolongation de délai de réalisation de travaux jusqu'au 1er novembre 2010.

Note: Le conseil rappelle au propriétaire que le directeur des travaux publics peut l'appuyer dans la préparation et l'encadrement des travaux. Avant de refermer les tranchées, les travaux devront être vérifiés et inspectés par l'inspecteur municipal.

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT :

Madame la mairesse dépose un rapport mensuel d'activités du mois d'août et rapport prévisionnel du mois de septembre, préparé par la directrice en loisirs.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucune réunion du comité d'urbanisme en août /septembre hormis la réunion pénultième portant sur le dossier Fecteau Ford et le réaménagement de la 10e Rue Ouest.

11.02 - RENCONTRE À PRÉVOIR AVEC UPA

11.02 - RENCONTRE A PRÉVOIR AVEC UPA :

Dépôt de la correspondance entre la direction générale de la municipalité et celle de l'UPA. Il est donc convenu de développer ce sujet en comité plénier, au retour de vacances du directeur général.

Comité plénier + comité d'urbanisme

Plan de développement du secteur agricole

Lundi le 27 septembre 2010, 19.00 hrs, Hôtel de ville

11.03 - CPTAQ DÉCISION CONCERNANT L'ARTICLE 59

11.03 - C.P.T.A.Q. DÉCISION CONCERNANT L'ARTICLE 59:

Dépôt de la décision de la CPTAQ concernant la demande collective de la MRC Beauce Sartigan touchant l'article 59. Ce dossier a fait l'objet de longues discussions et nombreux compromis de la part des élus municipaux. L'impact pour la municipalité de La Guadeloupe sera:

- Le normalisation des ilots déstructurés
- L'ajout de 13 sites de construction en zone agro-forestière

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucune réunion du comité des finances au mois d'août / septembre 2010

2010-09
220

12.02 - COMPTES DU MOIS DE 2010 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2010 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois d'août 2010, au montant total de 796 146.99 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	539,984.84 \$
• Comptes à payer	200,204.57 \$
• Salaires nets versés	39,413.43 \$
• Remises d'employeur	16,544.15 \$
• Total	796,146.99 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de septembre 2010 pour un montant total de 62,800.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE AOÛT 2010

**12.3 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS
D' AOÛT 2010 :**

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés
durant le mois d'août 2010

**2010-09
221**

12.04 - DONS ET COMMANDITES

12.04 - DONS ET COMMANDITES :

Attendu les demandes de dons et commandites déposées devant ce conseil

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot, et résolu à l'unanimité d'accorder le don
suivant:

- Défi Marche Santé (3e édition) de Claude Bellavance 100\$

Adoptée unanimement.

**2010-09
222**

**12.05 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES
RESPONSABILITÉS**

**12.05 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES
RESPONSABILITÉS :**

Attendu la correspondance du mandataire (Assurances et Services Financiers
PMT Roy) de la Mutuelle des municipalités du Québec proposant le
renouvellement du contrat de la municipalité au montant de 51,781\$, avant taxes,
pour un déboursé de 56,218\$

Attendu que cette facture représente:

- une variation de 1, 040 \$ par rapport au montant de 55,178 \$ facturé pour
la dernière année

Attendu que la Mutuelle des municipalités du Québec annonce le versement
d'une ristourne de 7,068 \$ sur la facturation de 2009-2010.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la proposition de renouvellement du contrat d'assurances
responsabilités, liant la municipalité La Guadeloupe et la Mutuelle des
municipalités du Québec, au montant de 56,218 \$, taxes incluses, pour
l'exercice 2010-2011
- de confirmer cette acceptation au mandataire Assurances et Services
Financiers PMT Roy

Adoptée unanimement.

**2010-09
223**

12.06 - RENOUELEMENT DU CONTRAT AZIMUT

12.06 - RENOUELEMENT DU CONTRAT "AZIMUT" :

Attendu la proposition de renouvellement du contrat avec le "Groupe de
géomatique AZIMUT" pour l'entretien et les frais d'utilisation annuels du logiciel
GoMapView, déposée devant ce conseil;

Attendu que "Groupe géomatique AZIMUT" demande une confirmation de l'engagement de la municipalité par résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition de renouvellement de contrat du "Groupe de géomatique AZIMUT", pour l'exercice 2010-2011, au montant de 880.43\$, taxes incluses.

Adoptée unanimement.

**2010-09
224**

12.07 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

12.07 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES

Attendu que le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la ville de La Guadeloupe:

Attendu que le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, sont justifiées;

Attendu que le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

Attendu que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

Attendu que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la ville de

et qu'ils jugent opportun de les accepter :

Proposé par la conseillère au siège no 6 Mme Madeleine Fortin

Et résolu :

Que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la ville de

pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 au montant de 28 000.73 \$ taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin du Groupe Financier AGA inc.

Adoptée unanimement

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

14 - DIVERS

14- DIVERS :

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2010-09
225**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h40

Huguette Plante, mairesse

Nathalie Gagnon, sec. trés. adjointe